

Écho des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Echo des Sociétés



Photo-Club de Lausanne.

Assemblée ordinaire du 7 décembre 1903.

Présidence de M. Jules KREIS, président.

Admission. — M. Henri Dahmen, Villa Longchamp, Ouchy, est admis comme membre actif.

XVII^e concours trimestriel. — Les motifs suivants sont admis pour le concours se clôturant le 31 mars 1904 :

- 1^o Scène de genre.
- 2^o Détails archéologiques.
- 3^o Sujet libre.

Exposition suisse et internationale de photographie, à Berne. — Le Photo-Club ayant décidé de participer à cette exposition, en collectivité, vingt-deux travaux ont été expédiés. Quelques membres ayant manifesté l'intention de se rendre à Berne, pour visiter la dite Exposition, grande a été leur surprise en constatant que treize de nos travaux, seulement, étaient exposés. Sur ces treize travaux, six ne portaient aucun numéro d'ordre ou figuraient sous un autre numéro que celui du catalogue. En outre, au lieu d'être groupés, les uns étaient fixés contre une paroi, les autres contre une autre et le tout se promenait parmi les œuvres d'autres exposants. Plusieurs irrégularités ont été constatées dans l'organisation de cette exposition, car le catalogue indiquait une numérotation souvent contraire à celle qui devait être. A la vue d'un pareil méli-mélo, nos collègues en furent peinés et en avisèrent notre Comité. Celui-ci fit des démarches pressantes auprès du Comité d'organisation, mais elles furent sans résultats. Aussi fut-il décidé de refuser toute récompense pouvant nous être décernée et d'en aviser de suite le Comité d'organisation. Lors de la réexpédition de nos travaux, nous fûmes avisés que huit de ceux-ci avaient été oubliés dans la caisse d'emballage lors de son arrivée à Berne. Nous avons jugé nécessaire la publication, dans la *Revue suisse de photographie*, des causes de cet incident, attendu que notre Société figurait dans la liste des exposants, que le catalogue édité à cette occasion a été mis en vente et que, vis-à-vis du public connaisseur, la non-obtention d'un prix, tant minime soit-il, nous aura occasionné un tort moral qu'il n'est possible d'atténuer qu'en relatant les faits tels qu'ils se sont passés.

Maison du Peuple. — Sur la proposition du Comité, l'assemblée décide de demander l'admission du Photo-Club comme membre de la Maison du Peuple, à partir du 1^{er} janvier 1904.

Société suisse des amateurs photographes. — Par lettre du 5 novembre dernier, la Société des photographes amateurs de la ville de Berne, chargée par l'assemblée des délégués des Sociétés suisses de photographie de recueillir les adhésions pour la formation d'une association nationale, nous demande si nous serons au nombre des adhérents. L'assemblée, après discussion, décide de surseoir à toute décision à cet égard, pour le moment.

Communications diverses. — M. le Président annonce que la Maison Lumière & ses fils lui a fait parvenir une boîte d'échantillons de ses nouveaux produits : Le Chrysosulfite Lumière n^{os} 1 et 2; ces produits ont été distribués à divers membres pour leurs essais. En outre, M. Messaz, notre dévoué membre passif, a fait don à notre Bibliothèque de trois années complètes de la *Revue suisse de photographie* et d'une collection de la *Photo-Revue*.

Notre sympathique caissier, M. Aug. Rey, trouvant que notre local ressemblait quelque peu à un frigorifique, nous a procuré une agréable surprise en y faisant installer une cheminée à gaz.

Un règlement pour l'usage de l'appareil photographique 18/24 est adopté à l'unanimité.

Le banquet annuel du Photo-Club est fixé au samedi 19 décembre prochain, à l'Hôtel du Nord. MM. Dufour-Moret et Rey sont chargés de son organisation et M. Légeret fonctionnera comme major de table.

Commission de projections. — Deux soirées ont été données à la Maison du Peuple, les 3 et 21 novembre, par les soins de notre Commission de projections; les clichés représentaient des vues du Festival vaudois; nous y avons obtenu un succès réjouissant car nous avons fait deux fois salle comble. La Société de Développement de Pully nous ayant demandé une audition dans cette localité, elle a eu lieu le 13 décembre, salle aussi bien garnie.

Aucune proposition individuelle n'étant faite, la séance est levée.

Le Secrétaire :
Eug. ROUGE.

Banquet annuel du Photo-Club, le 19 décembre 1903, à l'Hôtel du Nord.

Le Photo-Club de Lausanne avait convoqué ses membres, le 19 décembre dernier, à 8 h. du soir, pour son banquet annuel à l'Hôtel du Nord à Lausanne. Inutile de dire que les participants s'y sont trouvés plus nombreux qu'aux assemblées et aux concours trimestriels.

Commençons par rendre à César ce qui revient à César; le nouveau tenancier, M. Sautter, a trouvé moyen de satisfaire aux plus fins becs aussi bien qu'aux plus gros appétits, moyennant la modique

somme de 3 francs par couvert. Voici d'ailleurs le menu soigné qui a été servi :

Potage Velours Artigue ; Truite Sauce Luna ; Gigot de Chevreuil ; Riz de Veau en Cuvettes 6 1/2 ; Petit pois à la Kodak ; Poularde de St.-Claude, au jus de bromure ; Salade bernoise ; Bombe panachée à l'Hydroquinone et Métol. Petits fours du Jury. — Vin : Château Hypo.

La partie gastronomique terminée vers 10 h. la fête commença : ce furent productions après productions qui se succédèrent sans arrêt jusque vers 3 h. du matin ; à noter plusieurs morceaux de flûte, violons, zither, mandoline et piano exécutés par MM. Dufour, Morel, Rey, Chastellain, Eug. Rouge, Tétaz et Sautter fils. Chansons diverses et discours de MM. Kreis, Revilliod, Dufour, Reiss, Rosselet et Jules Rouge. A noter spécialement les cadeaux-pirates présentés par MM. Légeret et Kreis qui, avec leur humour habituel, ont su dépeindre avec finesse les travers de chacun des participants. Comme de coutume, un Champagne généreux n'a cessé de remplir les coupes vermeilles et de contribuer à la joie de tous les cœurs.

N'allez cependant pas croire que tout ne fut que chansons et libations ; la plupart des discours étaient empreints d'une note sérieuse où les intérêts du Photo-Club ont été clairement représentés et il en est résulté un sentiment de plus intime amitié et d'espoir dans l'avenir. En un mot, rien n'a manqué à cette charmante soirée qui laissera un excellent souvenir à tous ceux qui y ont participé. Remercions aussi M. Légeret, l'excellent major de table, qui a rempli ses fonctions avec l'entrain qu'on lui connaît, et les organisateurs du banquet qui furent pour le menu : MM. Dufour et Morel ; pour la partie des productions : MM. Légeret et Dufour.

Après le plaisir que vienne aussi le travail, chacun saura répondre :
Présent !

A. D.-M.

MEMENTO

Grand concours international " LUNA "

Novembre 1903 — Octobre 1904.

Un Grand Concours International est ouvert entre les Photographes amateurs et professionnels.

Le siège de ce concours est à Londres, chez MM. Lucien Allegre & C^o, 59 a, New Oxford Street, W. C., seuls agents du "LUNA" pour l'Angleterre et ses Colonies.

Des prix en espèces d'une valeur totale de 240 livres sterling (6000 francs), en 72 prix, seront attribués aux meilleures épreuves faites sur les papiers et tissus artistiques "LUNA", virés, développés ou fixés selon les formules.